



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 27 décembre 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Monsieur le Maire
Mairie
8 route de Baerenthal
57230 PHILIPPSBOURG

Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux de passage de canalisations sous le ruisseau du Mambach.

Réf : AS/SGMS

P.J : 1 dossier de déclaration
1 copie du récépissé de déclaration
1 copie du courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de travaux de passage de canalisations sous le ruisseau du Mambach sur le ban communal de PHILIPPSBOURG.**

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement
Alsace- Moselle
Périmètre du Pays de Bitche
4 rue du Général Stuhl
57232 BITCHE

Je vous transmets, sous pli, pour information :

- un dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°57- 2016 - 00435
- une copie du courrier de notification du pétitionnaire.



Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de **un mois** minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information : ✓

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PI, la chargée de mission Police de l'eau

VALÉRIE ANTOINE POTIER



Chantal BICHER